



ASSOCIATION LES VIELLES PIERRES DE HOULBEC-COCHEREL

Mairie d'Houlbec-Cocherel – 27120 HOULBEC-COCHEREL

Compte rendu de l'assemblée générale relançant l' AVPHC

Date	06 avril 2019 Séance ouverte à 10h00 Séance levée à 12h20
Présents	M. Michel BRETON Mme. Anne-Marie CHOURAQUI Mme. Muriel LANGLOIS M. Laurent BESNARD M. Dominique DUCHENE Mme Sylvie GARNIER Mme Sylviane COHEN M. Jean Marie GARNIER M. Jaques MAUBEST Mme Adélaïde ADER M. Joseph PIETRYKA M. Francis LIGIER M. Christophe BOURGOGNON Mme Daphnée PERROT M. Pierre LECLERC M. Francis LECLERC M. Olivier de LA HOUSSAYE Mme. Martine VENTROUX Mme. Claudine BONNEVILLE M. Alain BONNEVILLE Mme. Marie France CARON M. Marcel CARON M. Bruno CONTENSOU M. Moïse CARON M. Yannick CAILLET
Excusés	
Non excusés	

ORDRE DU JOUR

Feuille de route et points divers discutés lors de l'AG

Membres du conseil

Election du bureau

Fixation de la prochaine séance

1. POINTS DIVERS ET FEUILLE DE ROUTE

Nom de l'association

Lors de l'assemblée générale du 06 avril, Marcel CARON a proposé de renommer l'AVPHC en ASSOCIATION DE VALORISATION DU PATRIMOINE D'HOULBEC-COCHEREL en lieu et place de ASSOCIATION LES VIEILLES PIERRES DE HOULBEC COCHEREL. Aucun membre participant à cette assemblée générale ne s'est opposé à ce nouveau nom.

Finances – Compte de l'association

Au 06 avril 2019, le compte positif de l'AVPHC s'élève à 5.552,83€

A cela devra être défalqué :

- le règlement de la SACEM (466,37€) réglé par chèque n°58, le 25 février 2019
- les pénalités de retard de paiement à la SACEM (11,35€), réglé par chèque n°59, le 25/02/2019

Seront à créditer :

- le montant octroyé par la mairie d'Houlbec-Cocherel à l'AVPHC, qui s'élève à 1.500€ (voté lors du dernier budget)
- le montant des cotisations versées lors de l'Assemblée générale du 06 avril 2019 pour un total de 340€ (6 paiements en espèces pour 130€ et 5 chèques pour un montant de 210€)

Action1 : négocier à 0€ les frais de tenue de compte avec la Société Générale sinon changer de banque.

Adhésion à d'autres associations

Action2 : L'AVPHC devra adhérer à l'AMSE et à Maisons Paysannes de l'Eure

Feuille de route

La 1^{ière} des choses, sera de faire un inventaire exhaustif des points d'intérêt de la commune d'Houlbec-Cocherel, s'appuyant sur le bâti et la mémoire (articles de journaux, cartes postales, habits et objets des charitons, etc.).

Action3 : Marcel CARON propose de transmettre aux membres du conseil, un 1ier inventaire qui pourra être mis à jour afin de le rendre le plus exhaustif possible.

Sur cette base, le conseil identifiera les priorités à mener. Il faudra mener de front 2 types de priorités :

- ✓ Les projets relativement simples à mettre en marche et dont le résultat peut être visible dans un temps court
- ✓ Les projets plus ambitieux, qui nécessiteront beaucoup plus de temps, d'investissement et de moyens.

Quelques idées émises lors de l'assemblée générale :

- Faire tourner l'assemblée générale des charitons en leur proposant d'en faire une à Houlbec-Cocherel
- Organiser une conférence d'ampleur nationale sur l'archéologie
- Organiser une Journée de la paix dans le monde en s'appuyant sur la présence d'Aristide BRIAND
- Recherche d'un partenariat avec Ariane Groupe Vernon pour promouvoir Aristide BRIAND
- Rénover la baraque de meulier qui existe encore dans le bas Houlbec
- Réaliser un lieu d'exposition sous le préau de la mairie (sur la thématique des meulières...)
- Souterrain d'Houlbec-Cocherel
- Ferme de la Moinerie et la salle souterraine (garde-manger ?)
- Réfection du Lavoir (rue du Lavoir) : proposition de clouer les tuiles pour éviter leur vol
- Etc...

2. MEMBRES DU CONSEIL

Lors de l'assemblée générale, plusieurs personnes se sont manifestées pour faire partie du conseil d'administration :

Mme	ADER	Adélaïde
M.	BESNARD	Laurent
M.	BOURGOGNON	Christophe
M.	CAILLET	Yannick
Mme	CARON	Marie-France
M.	CARON	Marcel
Mme	CHOURAQUI	Anne-Marie
M.	CONTENSOU	Bruno
Mme	LANGLOIS	Muriel
M.	PIETRYKA	Joseph
Mme	VENTROUX	Martine

Cette liste a été élue en sa totalité à l'unanimité. Monsieur le Maire est nommé Membre de droit (d'autant plus qu'il est l'instigateur de cette association, à son origine).

3. MEMBRES DU BUREAU

Le conseil d'administration a alors procédé au vote des membres du bureau à main levée

Président : M. Yannick CAILLET

Vice-Président : M. Bruno CONTENSOU

Trésorier : Mme Martine VENTROUX

Trésorier adjoint : Mme Adélaïde ADER

Secrétaire : Mme Anne-Marie CHOURAQUI

Secrétaire adjoint : M. Christophe BOURGOGNON

L'assemblée générale a voté le nouveau nom de l'association qui est désormais : **ASSOCIATION DE VALORISATION DU PATRIMOINE D'HOULBEC-COCHEREL**. *Action4 : les démarches devront être faites pour inscrire ce nouveau nom au registre de la préfecture d'Evreux.*

Le conseil a défini la prochaine réunion qui se tiendra le 23 AVRIL 2019 de 18h00 à 20h00 dans la nouvelle salle des mariages de la commune d'Houlbec-Cocherel. L'objectif de cette séance sera d'identifier les actions prioritaires à mener sur la base d'un 1^{er} inventaire. Un ordre du jour plus détaillé sera établi et il est demandé aux membres du conseil d'envoyer leurs propositions par mail.

La séance a été levée à 12h20.